

# Plan de développement et de diversification économique de la Vallée-de-la-Gatineau

Par Michel Merleau  
Consultant PMI

Juin 2010

# La Vallée-de-la-Gatineau en action!

## Table des matières

Liste des acronymes.....	3
Les remerciements et crédits.....	4
1. Le mandat.....	5
2. La méthodologie.....	7
3. Le contexte.....	12
4. Les mono-industrielles.....	15
5. Les autres municipalités.....	17
6. Le profil socio-économique.....	19
7. Le diagnostic.....	21
7.1 Les secteurs géographiques.....	23
7.1.1 Le secteur sud.....	23
7.1.2 Le secteur centre-sud.....	24
7.1.3 Le secteur centre-nord.....	24
7.1.4 Le secteur de la Rivière Gatineau.....	25
7.1.5 Le secteur nord.....	26
7.1.6 Les TNO et TPI.....	27
8. Les acquis régionaux.....	30
8.1 Les acquis naturels :.....	30
8.2 Les attraits, étalissements et événements acquis.....	30
8.3 Les services acquis.....	31

# La Vallée-de-la-Gatineau en action!

9. Le Plan d'action par secteur d'activités .....	32
10. La conclusion.....	33

# La Vallée-de-la-Gatineau en action!

## Liste des acronymes

AREV	Association de la route de l'Eau-Vive
CCTT	Centre collégial de transfert technologique en foresterie
CERFO	Centre d'enseignement et de recherche en foresterie (CCTT)
CIGG	Centre d'interprétation de la géologie de Grenville
CLD	Centre local de développement
CPTAQ	Commission de protection des terres agricoles
CREDETAO	Centre de recherche et de développement technologique agricole de l'Outaouais
CRÉO	Conférence régionale des élus de l'Outaouais
CRRNTO	Commission régionale des ressources naturelles du territoire de l'Outaouais
CSSS	Conseil de santé et des services sociaux
CS	Commission scolaire
DAA	Daniel Arbour et Associés
DEC	Développement économique Canada
IQAFF	Institut québécois d'aménagement de la forêt feuillue
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec
MAMROT	Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire
MCCCF	Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
MDDEP	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
MDEIE	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
MRC	Municipalité régionale de comté
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
PALÉE	Plan d'action local pour l'économie et l'emploi
PRDIRT	Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire
RCGT	Raymond, Chabot, Grant, Thornton
RCI	Règlement de contrôle intérimaire
SADC	Service d'aide au développement des collectivités
TNO	Territoire non organisé
TPI	Terres publiques intermunicipales
UQAM	Université du Québec à Montréal
UQO	Université du Québec en Outaouais
UPA	Union des producteurs agricoles
ZEC	Zone d'exploitation contrôlée

# La Vallée-de-la-Gatineau en action!

## Les remerciements et crédits

### Crédits

#### Recherche et rédaction

Michel Merleau, consultant PMI

#### Supervision globale

Marc Dupuis, directeur général du CLD Vallée-de-la-Gatineau

### Portée et limitations

Les suggestions formulées dans ce plan sont basées essentiellement sur les constats établis dans le diagnostic qui s'appuie sur des entrevues ainsi que sur la revue de documents récupérés auprès d'intervenants ou puisés sur les sites Internet d'intervenants clés. Le contenu de ce Plan d'action et du diagnostic ne doit, en aucun temps, être considéré comme étant un jugement définitif des aspects du développement socio-économique du territoire de la MRC Vallée-de-la-Gatineau. Les pistes d'action formulées dans le présent document se basent sur les opinions professionnelles émises dans le contexte du mandat, par le consultant. À moins d'en être informé au préalable, le consultant se dégage de toute responsabilité à l'égard de l'utilisation éventuelle, en tout ou en partie, du contenu du présent rapport d'évaluation par des tierces parties.

Les points de vue exprimés sont ceux de l'auteur et n'engagent nullement la responsabilité du CLD ou de la MRC Vallée-de-la-Gatineau.

### Remerciements

Le consultant tient à remercier les membres du personnel du CLD et de la MRC Vallée-de-la-Gatineau et tous les partenaires qui ont participé à la collecte des données. Tous ont fait part d'une grande collaboration et ont accepté de partager avec l'auteur non seulement les bons coups et les visions d'avenir, mais aussi les faiblesses propres à leur secteur d'activité démontrant ainsi un désir réel d'amélioration continue et une confiance en l'avenir du développement socio-économique de la région.

# La Vallée-de-la-Gatineau en action!

## 1- Le mandat

Le principal objectif du présent mandat est de dresser un portrait de la situation économique sur le territoire de la MRC Vallée-de-la-Gatineau et de confectionner un plan stratégique de développement et de diversification économique qui tient compte d'une dévitalisation presque généralisée de l'ensemble des municipalités, dont trois qui sont reconnues comme mono-industrielles.

La MRC de la Vallée-de-la-Gatineau forme un tout. Chacune de ses parties est inter-dépendante par secteurs géographiques ou par secteurs d'activités. Les forces des unes rejaillissent sur les autres et il en est de même des faiblesses, des menaces et des opportunités. Pour les organismes de développement sur le territoire, c'est un peu la même chose. Ils ont chacun leurs forces et leurs faiblesses, mais ils sont tous complémentaires, pour bien servir les mêmes clients.

Les trois municipalités mono-industrielles se sont déjà livrées à des exercices de planification et de diversification économique. Ce sont les municipalités de Maniwaki, Grand-Remous et Denholm. Pour les municipalités que le gouvernement du Québec a décrétées comme étant dévitalisées, le mandat consistait à travailler en étroite collaboration avec les agents de développement du CLD, les autorités municipales et les membres des comités de revitalisation au sein de chacune des dites municipalités : Kazabazua, Lac Cayamant, Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau et Denholm.

Pour les autres municipalités du territoire, ainsi que pour les TNO et les TPI, le consultant a réalisé des entrevues avec des intervenants socio-économiques dont la liste apparaît dans un prochain chapitre. Il s'est inspiré des études et plans d'action générés au cours des dernières années, dans divers secteurs d'activités, par des organismes de développement dont la SADC de la Vallée-de-la-Gatineau qui tout comme le CLD a son siège social à Maniwaki.

Il ne s'agissait pas de générer de nouvelles statistiques et de revoir le profil socio-économique des 17 municipalités sur le territoire de la MRC. Ces statistiques sont essentielles à un exercice de planification stratégique, mais elles ont déjà été produites dans des études antérieures dont celles réalisées sur le territoire des municipalités mono-industrielles et dans diverses études produites par le CSSSVG en santé, par La Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais et le Cégep de l'Outaouais en éducation, par la SADC dans des secteurs clés de l'économie, etc.

Le présent exercice vise à mieux comprendre la dynamique du développement socio-économique et à établir un plan d'action et d'intervention réaliste à l'échelle du territoire de la MRC, sur un horizon de 10 ans. Il s'avèrera un complément

# La Vallée-de-la-Gatineau en action!

au PALÉE (Plan d'action local pour l'économie et l'emploi) réalisé par le CLD de la Vallée-de-la-Gatineau en 2008 et qui couvre la période de 2008 à 2012. Pour certains dossiers, il pourra servir de complément à la Planification stratégique de la CRÉO réalisée en 2007 pour la période de 2007 à 2012 ou encore le Projet Clinique du CSSS de la Vallée-de-la-Gatineau, pour les années 2010 à 2014.

Un tel exercice a ses limitations. Jamais un plan d'action à l'échelle régionale ne remplacera un plan d'action spécifique à une municipalité locale. Certaines municipalités choisiront peut-être de pousser plus loin la réflexion pour répondre à des problèmes particuliers, tels la fermeture d'une école, du bureau de poste et de l'unique station de service ou dépanneur sur leur territoire. Les trois municipalités mono-industrielles sont déjà dans cette situation, ayant bénéficié d'un exercice de planification locale.

Le présent exercice vise à créer une synergie entre les municipalités d'un territoire géographique donné pour en faciliter le positionnement, l'achalandage et la mise en commun de certains services, le cas échéant. Il vise du même coup à présenter un canevas qui puisse rallier tous les intervenants socio-économiques, dans le respect de leur champ d'action et d'expertise.

La Ville de Maniwaki en tant que principal centre de services de la Vallée-de-la-Gatineau n'est pas confrontée à la même réalité que Gracefield ou encore que la municipalité de Lac Sainte-Marie, bien que dans les faits, ces trois municipalités partagent des préoccupations communes.

# La Vallée-de-la-Gatineau en action!

## 2- La méthodologie

Pour éviter les dédoublements et les pertes de temps, le consultant a concentré son attention et ses efforts aux analyses, études et documents déjà existants. À cette recherche documentaire s'ajoutent des entrevues avec des intervenants du milieu.

En cours de mandat, le consultant a dû s'adapter à des situations plus ou moins inattendues en raison des élections municipales et de la quasi-absence de comités de revitalisation locaux, sauf à Kazabazua et sur le territoire de L'AREV. Toutes les municipalités dévitalisées, sauf Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, se sont retrouvées avec des conseils municipaux complètement renouvelés après le 1<sup>er</sup> novembre. Pour les municipalités de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, Bouchette, Déléage, Aumond et jusqu'à un certain point la Ville de Maniwaki, les maires ont profité d'une situation de crise pour mettre sur pied l'Association de la route de l'eau vive (AREV) et se doter d'un plan d'action régional qui met en valeur les caractéristiques propres à chacune des municipalités.

Il a été convenu avec la direction du CLD de la Vallée de la Gatineau que le plan d'action pour une économie viable et diversifiée sur le territoire de la MRC de la Vallée de la Gatineau serait établi en tenant compte des secteurs géographiques homogènes et des secteurs d'activités dominant dans chaque municipalité.

Il a aussi été convenu avec la direction du CLD que les agents de développement seraient mis à contribution, tout au long du processus de cueillette d'information.

Le consultant avait convenu de faire rapport périodiquement au directeur général du CLD et à un comité de maires devant être désigné par la MRC. Les maires des villes et municipalités désignées mono-industrielles et dévitalisées devaient faire partie de ce comité. Chacun de ces maires a été rencontré par le consultant sur une base individuelle. Le consultant doit valider le diagnostic et le plan d'action auprès du CA du CLD et du Conseil des maires.

# La Vallée-de-la-Gatineau en action!

## **Les documents consultés**

- Le schéma d'aménagement et les RCI de la MRC Vallée de la Gatineau
- Le PALÉE du CLD Vallée de la Gatineau (2008-2012)
- Le Plan stratégique de la CRÉO (2007-2012)
- Le Plan de développement et de diversification économique 2008-2012 de la municipalité de Maniwaki réalisé par DAA Stratégies (2008)
- Le rapport final de la Planification stratégique en développement économique, « Faire ensemble le succès économique de la région », 2002-2003
- Le Plan stratégique de développement durable de Grand-Remous, réalisé par NISKA, janvier 2008;
- Le Plan de diversification économique et de développement de Denholm, réalisé par une équipe de l'UQAM, sous la supervision de Louis Allie
- Le Plan d'affaires « Le Denholm Nouveau » - phase 1 – CLDVG – 2009
- La Planification stratégique 2004-2009 du Centre de Santé Vallée de la Gatineau, en collaboration avec RCGT – décembre 2004
- La Plan stratégique 2007-2012 de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais – Cap sur la réussite – 2007
- Le Plan stratégique des secteurs faunique, récréotouristique et de villégiature du territoire public de l'Outaouais, rapport final – réalisé par GENIVAR pour la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais (CRÉO), novembre 2009.
- Sondage de consommation Clientèle de villégiature, Zins Beauchesne et associés, pour la SADC de la Vallée de la Gatineau, novembre 2005.
- Les Actes du colloque villégiature, SADC de la Vallée de la Gatineau, février 2007.
- Les actes du sommet sur la sauvegarde des lacs et des rivières de la Vallée de la Gatineau, SADC Vallée de la Gatineau, septembre 2007
- MAPAQ, L'industrie agricole et agroalimentaire de la MRC La Vallée de la Gatineau, 2008
- MAPAQ, L'industrie agricole et agroalimentaire du secteur de l'Outaouais, 2008
- CLD/MAPAQ, Mise en valeur du potentiel agroalimentaire de la MRC La Vallée de la Gatineau, 2009
- CIGG (Centre d'interprétation de la géologie du Grenville, Sites et circuits du patrimoine naturel de la région de l'Outaouais, février 2003, pp. 119 à 149.
- [www.mdeie.gouv.qc.ca](http://www.mdeie.gouv.qc.ca)

# La Vallée-de-la-Gatineau en action!

- [www.mamrot.gouv.qc.ca](http://www.mamrot.gouv.qc.ca)
- [www.mrnf.gouv.qc.ca](http://www.mrnf.gouv.qc.ca)
- [www.cgfa.ca](http://www.cgfa.ca)
- [www.tourismeoutaouais.com](http://www.tourismeoutaouais.com)
- [www.vallée-de-la-gatineau.com](http://www.vallée-de-la-gatineau.com)
- <http://www.iqaff.qc.ca/>
- [http://www.agro-outaouais.com/ressources/credetao\\_f.php](http://www.agro-outaouais.com/ressources/credetao_f.php)
- [http://www.hydroquebec.com/transenergie/fr/commerce/pdf/liste\\_centrales\\_privées.pdf](http://www.hydroquebec.com/transenergie/fr/commerce/pdf/liste_centrales_privées.pdf)
- <http://www.kza.qc.ca/home.php>
- <http://www.stat.gouv.qc.ca/>

# La Vallée-de-la-Gatineau en action!

## ***Les personnes interviewées***

Jusqu'à maintenant, plus de 50 personnes ont été rencontrées ou interviewées par téléphone, relativement au mandat.

- Pierre Rondeau, préfet, MRC Vallée-de-la-Gatineau
- Marc Dupuis, directeur général CLDVG. (5)
- André Beauchemin, directeur général MRC
- Robert Coulombe, maire, Maniwaki
- Madame Stéphanie Vallée, députée, comté de Gatineau (22 déc.)
- Fabrice Beniey, agent de développement rural MRC/CLD. (4)
- Claire Lapointe, agente de développement rural CLD. (4)
- Rénaud Mongrain, agent de développement rural CLD.
- Richard Fournier, agent de développement culturel CLD.
- Michèle Fournier, agente de développement CLD - AREV
- Benoit Labrecque, conseiller en développement MDEIE.
- Francine Fortin, Directrice des ressources financières
- Mélanie Jalette, agente de développement économique
- Jean-Marc Potvin, coordonnateur STA
- Julie Piché, Agente de bureau
- Pierre Monette, directeur général SADC Vallée-de-la-Gatineau
- Pierre Ricard, directeur régional MAMROT
- Joanne Desforges, conseillère, MAMROT
- Yvan Moreau, conseiller, MAMROT
- Daniel Mayrand, directeur général, ville de Maniwaki (3)
- Suzanne Lamarche, ancienne mairesse, Lac Cayamant
- Pierre Pedro Chartrand, maire de Lac Cayamant
- Suzanne Vallières, directrice générale, Lac Cayamant (2)
- Pierre Nelson Renaud, maire de Denholm.
- Richard Poirier, conseiller municipal, Denholm

# La Vallée-de-la-Gatineau en action!

- Sandra Bélisle, directrice générale, Denholm.
- Yvon Blanchard, directeur général, Lac Sainte-Marie,
- Réjean Lafrenière, président Corporation de développement Lac Sainte-Marie
- Yvon Quévillon, maire de Grand-Remous
- Élizabeth Shea, agente d'information, MAPAQ – Maniwaki
- Carlos Baez, agronome, CLD/MAPAQ – Maniwaki
- Ota Hora, maire de Kazabazua
- Robert Rowan, conseiller municipal, Kazabazua
- Robert Bergeron, conseiller, Kazabazua
- Membres du comité de revitalisation de Kazabazua
- Pauline Marenger, directrice générale, Kazabazua (3)
- Rodrigue Lafrenière, membre de l'AREV
- Diana Paul et Marc Saumure, comité de revitalisation de Bouchette – Village/Tradition
- Gilles Bastien, président Vision forêt, Bouchette
- Gilles Lafrenière, homme d'affaires, Maniwaki.
- Ghislain Rozon, directeur SOPFEU, Maniwaki
- Henri Côté, président Forêt de l'Aigle et responsable de l'aéroport de Maniwaki
- Guy Latreille, Consultant, projet équestre

# La Vallée-de-la-Gatineau en action!

## 3- Le contexte

La MRC de la Vallée-de-la-Gatineau qui compte 17 municipalités, des TNO et deux communautés algonquines une population de 20 648, s'étend sur une superficie de 13 424 km carrés, du Sud au Nord, de chaque côté de la rivière Gatineau, du territoire de la Communauté métropolitaine de l'Outaouais jusqu'aux forêts de la Réserve faunique de La Vérendrye, du Pontiac, de l'Abitibi et d'Antoine Labelle. Trois des 17 municipalités ont été décrétées mono industrielles et ont fait l'objet d'un exercice de planification et de diversification. Les trois études ont été financées à même le fonds d'aide aux municipalités mono industrielles, sous l'égide du MAMROT. Celle de Maniwaki a été confiée à la firme DAA, de Montréal, celle de Grand-Remous, à la firme NISKA, une coopérative de travail de Sherbrooke et celle de Denholm, à un groupe de travail de l'UQAM.

Dans le cadre de sa politique nationale de la ruralité 2007-2014, le MAMROT a identifié 152 municipalités dévitalisées au Québec dont quatre dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau : Lac Cayamant, Kazabazua, Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau et Denholm. Cette dernière porte aussi le chapeau de municipalité mono-industrielle et a de ce fait, pu faire l'objet d'une étude particulière de diversification.

Il a ainsi été établi que les principaux enjeux et défis auxquels les municipalités dévitalisées doivent faire face sont les suivants :

- Le déclin de la population locale, accentué par le vieillissement de la population et la migration des jeunes.
- La consolidation et la diversification de la base économique locale.
- Les lacunes en matière d'infrastructures.
- La difficulté à maintenir les services de proximité de base.
- La capacité financière réduite des municipalités.
- Les limites de la capacité administrative des municipalités et le manque d'expertise spécialisée.
- L'indispensable mobilisation des acteurs locaux.
- La capacité d'intégrer des principes de développement durable dans les façons de faire.
- La nécessaire complémentarité et la solidarité entre les communautés.

# La Vallée-de-la-Gatineau en action!

C'est le 28 novembre 2008 que le Conseil des maires de la MRC, par sa résolution 2008-R-AG357, signifiait au gouvernement du Québec qu'elle considérait l'ensemble de son territoire comme étant dévitalisé, et ce, en dépit des disparités qui persistent entre les secteurs.

Le secteur sud de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau devient, au fil des ans et au gré du prolongement de l'Autoroute 5, une proche banlieue du grand Gatineau, au nord de la MRC des Collines. Cette dernière selon l'Institut de la statistique du Québec connaîtra une croissance de l'ordre de 30 % au cours des 20 prochaines années. Il s'agit de la MRC qui connaîtra la plus forte croissance démographique en Outaouais.

Or, le secteur sud de la MRC de la Vallée de la Gatineau devrait connaître une croissance beaucoup plus forte que le restant de la MRC dont la croissance pour les 20 prochaines années est évaluée à moins de 9 pour cent.

Si le secteur sud de la MRC risque de se développer comme une proche banlieue du grand Gatineau, le centre et une partie du Nord de la MRC se développeront aussi grâce à un débordement en matière de villégiature en provenance de la grande région Ottawa-Gatineau qui compte plus de 1 million d'habitants et qui reçoit annuellement plus de 7,5 millions de touristes des quatre coins du monde. Aussi doit-on prévoir que cette migration vers le centre et le nord de la Vallée de la Gatineau sera majoritairement anglophone. Il s'agit en quelque sorte d'un retour du balancier depuis les débuts de la colonisation de la Vallée de la Gatineau par des Irlandais et des Écossais.

Cette croissance devra se faire de façon intégrée, c'est-à-dire que le développement doit être planifié et chacune de ses composantes socio-économiques et environnementales doivent être soigneusement analysées : zonage vert et blanc, services de proximité (écoles, cliniques médicales, supermarchés, services de garde, bibliothèques, églises multiconfessionnelles, etc.), disponibilités des services municipaux, respect des milieux humides, etc.

Les autorités municipales doivent se poser la question : quelle sorte de développement souhaitons-nous avoir?

# La Vallée-de-la-Gatineau en action!

## **Le PALÉE**

Le PALÉE qui date déjà de deux ans fait état d'actions qui sont toujours pertinentes dans une perspective de diversification et de revitalisation. Par exemple, les cinq actions proposées pour le secteur forestier sont toujours d'actualité et ont déjà donné des résultats :

- Remise en état des principaux chemins d'accès : Corneille, Lépine, Pomponne.
- Remise en état de la forêt feuillue noble.
- Essais de méthodes alternatives de gestion du territoire.
- Élaboration d'un projet de biomasse.
- Recherche et développement pour l'exploitation des zones à contraintes.

En agroalimentaire, la situation a beaucoup évolué grâce à une complicité sans précédent entre le CLD et le MAPAQ – Maniwaki qui multiplie les essais pour diversifier les productions agricoles et remettre en production des terres en friche.

En matière de tourisme, la rivière Gatineau caractérisée par ses eaux vives a déjà acquis une renommée qui dépasse les frontières de l'Outaouais. Malgré tout, elle demeure nettement sous-utilisée, notamment au sud de Gracefield jusqu'à Low.

Le PALÉE faisait déjà état de promouvoir le potentiel en écotourisme, en agrotourisme, en aérotourisme et en tourisme culturel.

En matière de développement touristique, le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau s'est doté d'un outil important de promotion et de concertation par la mise sur pied de Tourisme Vallée-de-la-Gatineau (TVG). Cet organisme sans but lucratif facilite la concertation entre les intervenants touristiques et la mise en commun d'efforts de promotion à l'interne comme à l'externe, de concert avec les organismes régionaux dont Tourisme Outaouais.

Le PALÉE qui traite également de l'éducation, des technologies de l'information, du transport, de culture, de patrimoine et de la jeunesse demeure un outil de travail déterminant pour les intervenants socio-économiques et plus particulièrement le CLD de la Vallée-de-la-Gatineau et la SADC de la Vallée-de-la-Gatineau.

# La Vallée-de-la-Gatineau en action!

## 4- Les mono-industrielles

Les études réalisées dans les trois municipalités mono-industrielles auront permis de cerner les problématiques propres à chacune d'elles et à élaborer des plans d'actions qui pourraient permettre une diversification économique et un mieux-être collectif.

Dans sa conclusion, le groupe de travail de l'UQAM qui a réalisé le diagnostic et Plan d'action de Denholm tient à faire le point sur la valeur d'un exercice de planification et de diversification pour une collectivité donnée :

*« Bien que la municipalité régionale de comté de la Vallée de la Gatineau ait reçu un million de dollars pour diversifier l'économie de sa région, il n'est pas possible d'y parvenir sans l'implication totale de tout un ensemble de porteurs de dossiers. À cet égard, ce Plan de diversification économique et de développement de Denholm ne vaut rien en soi, car il ne s'agit à ce stade que d'idées jugées réalistes et réalisables tout en offrant un signe distinctif à la municipalité. »*

Ce commentaire s'adresse à toute étude du même genre, y compris la présente.

Celle concernant Maniwaki cerne bien les enjeux et identifie des pistes de solutions concrètes. La plupart requièrent une concertation de l'ensemble des intervenants socio-économiques qui doivent unir leurs efforts pour faire de Maniwaki un centre de services forts, capables de rayonner sur l'ensemble du territoire de la MRC et de préserver ses acquis face à la concurrence.

Toutes les municipalités de la Vallée-de-la-Gatineau ont avantage à seconder la Ville de Maniwaki dans ses efforts de préservation de ses acquis corporatifs et institutionnels et dans ses efforts de positionnement étant donné que la Ville a une plus grande notoriété sur la scène nationale, comme à l'international, que la région de la Vallée-de-la-Gatineau, et ce, en raison d'une multitude de facteurs dont la présence d'une importante population autochtone, Kitigan Zibi.

Enfin, l'étude de Niska reconnaît l'importance stratégique de Grand-Remous, la porte d'entrée nord de la Vallée de la Gatineau et de la région de l'Outaouais, depuis la route 117, la Transcanadienne, qui relie Montréal à l'Abitibi et au nord de l'Ontario.

# La Vallée-de-la-Gatineau en action!

La municipalité de Grand-Remous est tiraillée entre son appartenance historique à la Vallée-de-la-Gatineau et son attirance ponctuelle et de convenance vers Antoine-Labelle, en raison de la route 117 et d'une gamme de services de proximité plus complète à Mont-Laurier qu'à Maniwaki.

Il est intéressant de noter que de plus en plus de gens d'affaires de Maniwaki ouvrent des places d'affaires à Mont-Laurier, tout en conservant leur siège social à Maniwaki : Meubles Branchaud, Garage Hubert, DL Informatique, etc.

La municipalité de Grand-Remous demeurera toujours la porte d'entrée nord de la Vallée et de l'Outaouais tout en tirant avantage de sa proximité de Mont-Laurier et de son lien privilégié avec les Laurentides, les Hautes et les Basses. Grand-Remous dispose déjà d'une structure industrielle liée à l'industrie du bois et au transport des marchandises et par surcroît dispose de terrains en zone blanche, le long de la 117.

Grand-Remous, c'est aussi le réservoir Baskatong, une immense zone récréotouristique que la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau partage avec la MRC Antoine-Labelle, le prolongement naturel des Laurentides.

Deux des trois municipalités mono-industrielles se retrouvent au 1<sup>er</sup> novembre 2009 avec de nouveaux conseils municipaux qui doivent s'approprier les études réalisées sur leur territoire respectif et décider des orientations à donner à leur développement socio-économique.

Chacune des municipalités mono-industrielles fera l'objet d'analyses plus pointues, plus tard dans le document, au moment de commenter les secteurs géographiques et les secteurs d'activités.

# La Vallée-de-la-Gatineau en action!

## 5- Les autres municipalités

Au fil des ans, plusieurs personnes groupes, associations, ministères et agences gouvernementales se sont intéressés à la Vallée-de-la-Gatineau, une région- ressources peu connue à l'extérieur de la région de l'Outaouais, mais une région aux paysages exceptionnels, le long de la rivière Gatineau et dans ses collines de part et d'autre de la dite rivière, une région de forêts mixtes, une région au potentiel agricole intéressant et un repère de villégiateurs provenant de la grande région de Gatineau-Ottawa.

En plus du CLD, la Ville de Maniwaki, la municipalité du Lac Sainte-Marie, la SADC de la Vallée-de-la-Gatineau, le CSSS de la Vallée, la Commission scolaire des Hauts-Bois, le Cégep de l'Outaouais, l'Université du Québec en Outaouais, l'Agence des Bassins versants de la rivière Gatineau, la Forêt de l'Aigle, les ministères sectoriels dont le MAPAQ, le MDEIE, le MAMROT et le MRNF, etc., etc. ont produit une multitude de rapports au fil des ans. Ces études devaient servir à dresser un diagnostic de la région et à établir des plans d'action. Or, il est difficile d'établir un fil conducteur entre toutes ces études, toutes aussi pertinentes et importantes les unes que les autres.

S'il en est un fil conducteur ou dénominateur commun à la presque totalité des études, c'est que la Vallée-de-la-Gatineau offre un potentiel de croissance exceptionnelle en raison de ses nombreuses ressources et attraits, mais que pour réaliser son plein potentiel, les intervenants doivent travailler en concertation. Par exemple, si la rivière Gatineau offre un potentiel exceptionnel en matière de développement touristique et de villégiature, l'agence du bassin versant de ladite rivière, l'ABV des 7, tiendra à ce que ce développement se fasse de façon intégrée, dans le respect de l'environnement.

Un autre exemple, en matière de développement culturel, les efforts de l'ensemble des intervenants doivent converger vers Maniwaki, le principal centre de services, sans pour autant exclure des initiatives locales. La masse critique y est déjà, en raison de son mixte institutionnel, commercial, touristique et industriel.

Pour la députée du comté de Gatineau à l'Assemblée nationale, madame Stéphanie Vallée, « *le temps est venu qu'on se parle sérieusement, qu'il y ait plus de cohésion dans nos interventions et qu'on apprenne une fois pour toutes à avoir confiance en nos moyens.* »

« *Il y a des préalables au développement d'une collectivité et un de ceux sur lequel tous les intervenants devraient focaliser, c'est le décrochage scolaire ou la persévérance scolaire* », d'ajouter madame Vallée. Or, le décrochage scolaire

# La Vallée-de-la-Gatineau en action!

ne concerne pas uniquement le monde de l'éducation. Tous les intervenants doivent se sentir interpellés et développer des mécanismes, comme les stages en milieu de travail et la formation en entreprises, pour donner le goût aux jeunes d'obtenir un diplôme.

*« Les jeunes, c'est notre relève, il faut s'en occuper. J'en fais une priorité personnelle comme politicienne et comme mère de famille. »*, de dire madame Vallée.

Le présent rapport fera référence aux études sectorielles et aux commentaires de divers intervenants, au moment d'établir le diagnostic par secteur géographique et par secteur d'activités.

# La Vallée-de-la-Gatineau en action!

## 6- Le profil socio-économique

Malgré son fort potentiel de développement économique, le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau affiche des déficiences au niveau social. Ces déficiences sont apparentes notamment dans la planification stratégique du Centre de Santé Vallée-de-la-Gatineau 2004-2009 et se répètent dans le Projet clinique du CSSS de la Vallée-de-la-Gatineau qui sera rendu public prochainement.

Les données statistiques issues du recensement de 2006 sont jointes à l'annexe I du présent document. Elles démontrent comme celles de 2001, que la Vallée-de-la-Gatineau a une population vieillissante, que la plupart des jeunes quittent la région pour ou après leurs études et que ceux qui restent sont moins scolarisés que la moyenne outaouaise et québécoise. Le taux de chômage est plus élevé (+14 %) et le taux d'activités plus bas qu'ailleurs en Outaouais. Les salaires des individus et des familles sont plus bas qu'ailleurs.

Les conditions de vie dans la Vallée-de-la-Gatineau font en sorte que le CSSS doit porter une attention particulière à la population vieillissante vivant sous le seuil de pauvreté et aux familles monoparentales également démunies. Comme le soulignait la députée Stéphanie Vallée, l'ensemble des intervenants socio-économiques et plus particulièrement la Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais doivent consacrer beaucoup d'attention à la persévérance scolaire, au décrochage scolaire et au raccrochage par des formations spéciales en institutions et en entreprises, offertes par le Centre de formation professionnelle de la CS et le Cégep.

L'implantation du Cégep de l'Outaouais avec son Centre d'études collégiales à Maniwaki est un élément déterminant de persévérance scolaire surtout pour les classes plus démunies. Une formation sur mesure en récréotourisme est à se dessiner à la Forêt de l'Aigle et une formation semblable en hôtellerie et restauration serait aussi en négociation, cette fois au Lac Sainte-Marie, en collaboration avec le collège Héritage. Il faut aussi souligner les efforts de l'Université du Québec en Outaouais qui a ouvert un bureau à Maniwaki.

Les services éducatifs comme l'ensemble des services institutionnels spécialisés offerts dans la Vallée-de-la-Gatineau seront traités plus en profondeur dans la section des secteurs d'activités. (détails en annexe 1)

# La Vallée-de-la-Gatineau en action!

Michel Merleau, Consultant PMI  
72, chemin Paul, Bouchette, Québec J0X 1E0  
Tél. : (819) 465-2035 ou (514) 220-5833 ou (514) 343-0773, poste 5193

# La Vallée-de-la-Gatineau en action!

## 7- Le diagnostic

La Vallée-de-la-Gatineau peut se diviser en au moins sept secteurs géographiques qui offrent une certaine homogénéité et des affinités autant économiques, sociales que culturelles. Certaines villes pour des raisons historiques ou démographiques peuvent se retrouver dans plus d'un secteur géographique.

Que l'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces se fasse par secteur géographique ou par secteurs d'activités, elle doit conduire à l'identification des principaux enjeux de développement socio-économiques de l'ensemble du territoire de la MRC Vallée-de-la-Gatineau.

Les enjeux, pour la plupart, ont déjà été documentés dans l'une ou l'autre des études réalisées au fil des ans, en santé, en éducation, en économie, mais ont-ils pour autant suscité une mobilisation et une adhésion de l'ensemble des intervenants?

Voici quelques-uns des enjeux déjà connus et que l'on retrouve sur l'ensemble du territoire de la MRC et qui sont propres à des milieux défavorisés :

- La préservation des acquis en matière de services de proximité : bureau de poste, écoles primaires, dépanneurs, station de services, église, comptoirs de services (Caisse, CLSC, etc.), etc.
- La rétention et l'expansion des entreprises et institutions sur l'ensemble du territoire, pour développer des occasions de sous-traitance : grandes entreprises, PME, ministères, etc.
- Le vieillissement de la population : que font les aînés et où vont les jeunes?
- Le décrochage scolaire et la sous-diplomation : sortir du cercle vicieux de la sous-scolarisation des jeunes.
- La projection d'une image négative de la région et mise en évidence des « *Success Stories* » : manque de confiance, résignation devant les obstacles.
- Le maintien d'une offre de logements salubres et abordables sur l'ensemble du territoire.
- La mise en valeur des ressources naturelles et renouvelables dans une perspective de développement durable : lacs, rivières, forêts.
- L'harmonisation des programmes d'aides aux entreprises et coordination des actions et interventions auprès des entreprises : CLD, SADC, MDEIE, MAPAQ, MDDEP, DEC, députés, etc.
- L'état de délabrement de certains secteurs urbanisés en bordure de la 105.

# La Vallée-de-la-Gatineau en action!

Une bonne connaissance des enjeux de développement permettra la mise en place des éléments de qualité de vie qui feront en sorte que les aînés seront bien servis et que les jeunes, mieux scolarisés, reviendront dans la région comme entrepreneurs, travailleurs spécialisés ou professionnels.

Il appert que la dévitalisation relative des municipalités de la Vallée-de-la-Gatineau est largement due au déclin des activités économiques traditionnelles, à d'importantes pertes d'emplois peu ou pas spécialisés en foresterie, à l'abandon de terres propres à l'agriculture, à la fuite accélérée des jeunes talents et à une résistance au changement de la part d'une population vieillissante.

Le visage de la Vallée-de-la-Gatineau changera au fil des ans, qu'on le veuille ou non. Il reste à voir quelle orientation sera donnée aux changements qui viendront autant de l'interne que de l'externe, c'est-à-dire aux pressions de développement ou d'étalement provenant du sud, de la grande région de Gatineau et de la MRC des Collines.

Un des principaux freins à une diversification économique planifiée sur le territoire de la MRCVG est l'immutabilité du zonage agricole et l'utilisation que l'on fait des terres agricoles sans tenir compte de leur plein potentiel à des fins de développement socio-économique intégré.

Le dialogue de sourds qui a longtemps caractérisé les relations entre le monde agricole et le reste de la population est devenu une source de tiraillement et de chicanes dont les seuls bénéficiaires sont les adeptes du statu quo. Que 77 % des terres zonées agricoles sur le territoire de la MRCVG soient inutilisées à des fins agricoles, indépendamment de leur potentiel de culture ou à des fins d'élevage, laisse présager qu'il y a bel et bien de la place à de l'innovation dans notre façon d'exploiter le territoire municipalisé de la Vallée-de-la-Gatineau.

Un inventaire et une caractérisation des terres zonées agricoles s'imposent dans les plus brefs délais pour éventuellement permettre d'élaborer un véritable plan de diversification économique qui tient compte d'une mise en valeur optimale et intégrée du territoire dont l'épine dorsale demeure la rivière Gatineau. Tout le monde va en bénéficier, autant les agriculteurs qui pourront eux-mêmes ou elles-mêmes diversifier leurs sources de revenus dans des secteurs non conventionnels tels la transformation du bois ou le récréotourisme. Il faut apprendre à penser autrement pour le bien de la collectivité, plutôt que de continuer à travailler en fonction des intérêts individuels ou de groupes d'intérêts.

# La Vallée-de-la-Gatineau en action!

## **7.1- Les secteurs géographiques**

### **7.1.1- Le secteur sud**

Le secteur sud de la Vallée-de-la-Gatineau présente un paradoxe intéressant, mais qui témoigne de la dynamique du développement économique du secteur.

Bien qu'il constitue l'entrée sud de la Vallée et qu'il côtoie la MRC des Collines, une entité en forte progression démographique, à proximité de la grande région de Gatineau, ce secteur qui comprend quatre municipalités, à savoir Low, Denholm, Kazabazua et Lac Sainte-Marie, a deux éléments qui sont considérés comme étant dévitalisés, soit Kazabazua et Denholm. Par surcroît, une des quatre municipalités du secteur est réputée être une des plus riches et prospères de la MRC, soit Lac Sainte-Marie, un leader en matière de développement récréotouristique.

La municipalité de Kazabazua bien qu'elle soit reconnue comme dévitalisée en fonction des normes gouvernementales devrait grandement profiter de l'affluence récréotouristique de sa voisine le Lac-Sainte-Marie et du débordement naturel des populations du Grand-Gatineau et de la MRC des Collines, vers le nord. Kazabazua offre un immense potentiel de développement récréotouristique en bordure des rivières Gatineau et Kazabazua. Quant à la plaine de Kazabazua, elle intéresse tout particulièrement les géologues en raison de caractéristiques très particulières, comme c'est le cas aussi de la Forêt Lajoie, dans la municipalité de Bouchette.

La municipalité de Kazabazua peut compter sur un comité de revitalisation très actif et qui est à concevoir un plan d'action pour sortir la municipalité de son état de morosité qui la caractérise depuis trois décennies.

Normalement, le secteur sud devrait, contrairement aux autres secteurs de la MRC, connaître une croissance démographique accélérée qui pourrait s'apparenter à celle de la MRC des Collines. La prolongation de l'Autoroute 5 fait du secteur sud une banlieue de plus en plus proche du grand Gatineau et des travailleurs de tout acabit choisiront de s'y installer en permanence, pourvu qu'ils y trouvent les services de proximité dont ils ont besoin.

# La Vallée-de-la-Gatineau en action!

La municipalité de Denholm n'échappera pas à cette migration dans la prolongation de la route 307 jusqu'au territoire de villégiature du Lac Poisson-Blanc.

## **7.1.2- Le secteur Centre-Sud**

Le secteur Centre-Sud comprend trois municipalités : Gracefield, Cayamant et Blue Sea. Il s'agit du secteur qui affiche la plus haute richesse foncière uniformisée, en raison de l'importance des villégiateurs. Elle a une population résidente d'environ 4 000 personnes et une population de villégiateurs de l'ordre de 6 000 personnes, pendant tout près de neuf mois par année.

Le Lac Blue Sea est un des plans d'eau les plus connus de la Vallée-de-la-Gatineau. Sa population de villégiateurs est plus nombreuse que la population résidente, au cours des 25 dernières années, depuis la tornade de juillet 1984, la municipalité a perdu plusieurs services de proximité qui en faisaient une destination touristique locale et régionale, 12 mois sur 12.

Dans ce secteur, la municipalité de Cayamant a été décrétée comme étant dévitalisée bien que sa population soit passée de 691 à 811 de 2001 à 2006, soit un taux de croissance de 17,4 %. Elle a surtout souffert des fluctuations dans l'industrie forestière, la raison même de sa création à la fin des années 1800. La municipalité de Cayamant doit porter une attention particulière à ses services de proximité et s'affirmer comme étant la principale porte d'entrée de la Forêt de l'Aigle et de la ZEC Pontiac.

## **7.1.3- Le secteur centre-nord**

Le secteur Centre Nord comprend essentiellement trois municipalités : la ville de Maniwaki, Egan Sud et la municipalité de Messines, en plus de la réserve autochtone Kitigan Zibi.

La Ville de Maniwaki est aussi identifiée à l'Association de la Route de l'Eau-Vive, aussi connue sous le nom de l'AREV et qui comprend les municipalités de Bouchette, Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, Aumond et Déléage.

# La Vallée-de-la-Gatineau en action!

Historiquement, la municipalité de Messines, tout comme celle de Blue Sea, était associée à celle de Bouchette, pour former le canton de Bouchette. Mais, au début du siècle dernier, Messines et Blue Sea se sont constituées en paroisse, puis en municipalité.

Depuis ce temps, Blue Sea a développé des liens privilégiés avec Gracefield alors que Messines s'est transformée, malgré elle, en banlieue de Maniwaki, alors que bon nombre de résidents de cette dernière ont choisi de s'y installer. Aussi, c'est à Messines que la Ville de Maniwaki a construit son aéroport pour y accommoder notamment les avions-citernes CL-415 de la SOPFEU, anciennement la Société de conservation de l'Outaouais.

La municipalité de Messines possède d'importantes infrastructures touristiques, dont le club de golf Algonquin et une table gourmande de renommée nationale, en plus d'accueillir une partie de la clientèle de la Forêt de l'Aigle située dans la municipalité de Cayamant.

Le plus important élément distinctif de ce secteur est sans contredit la Réserve Kitigan Zibi, une entité géopolitique très bien équipée en infrastructures d'éducation et de promotion culturelle.

Enfin, c'est dans ce secteur que l'on retrouve la majorité des services gouvernementaux et paragouvernementaux et bon nombre de services supramunicipaux dont l'aréna et la salle de spectacle. La plupart des acquis gouvernementaux pour la Vallée-de-la-Gatineau dont le Palais de justice, le Bureau de la publicité des droits, Emploi Québec, l'Hôpital, etc. sont implantés à Maniwaki.

## **7.1.4- Le secteur de la rivière Gatineau**

Depuis l'abandon du flottage du bois et de la drave sur la rivière Gatineau dans les années 80, les eaux vives de ladite rivière, tout particulièrement à la hauteur de Bouchette et de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau ont pris l'allure d'un attrait majeur auprès des amateurs, de plus en plus nombreux, de canot et de kayak. Ce dénominateur commun à plusieurs municipalités a contribué à la naissance de l'Association de la route de l'Eau-Vive, l'AREV, qui compte cinq municipalités : Bouchette, Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, Déléage, Sainte-Famille d'Aumond et Maniwaki.

Autour d'une ressource réappropriée comme la rivière Gatineau qui coule du nord vers le sud, sur toute la longueur de la Vallée-de-la-Gatineau, des municipalités ont saisi l'opportunité de se parler et de partager des efforts de développement dans un but commun : créer de l'activité économique et des emplois pour compenser le déclin de l'industrie forestière. La

# La Vallée-de-la-Gatineau en action!

rivière Gatineau devient, jusqu'à un certain point, un prétexte à la mise en commun de projets structurants, mais non compétitifs au plan récréotouristique.

Une étude a été réalisée en 2008 par Denis Y. Charlebois, spécialiste en gestion du territoire à l'Université du Québec en Outaouais, et dont le rapport a été publié en août 2008 sous le titre : « Plan de mise en valeur du territoire, étude de cas de l'Association de la route de l'Eau-Vive. »

La Route de l'eau vive est un concept novateur qui permet à des municipalités de s'associer à un projet commun pour signaler leur différence, leurs caractéristiques, leur histoire, leur patrimoine. Il s'agit ainsi d'une multitude de projets dans chacune des municipalités dans le but de former des circuits récréotouristiques, pour faire en sorte que la Vallée-de-la-Gatineau devienne une destination touristique.

La Route de l'eau vive s'inscrit dans la mouvance des Villages relais et des circuits de la Route verte. Des circuits de vélo sont d'ailleurs prévus sur les routes rurales intramunicipales et intermunicipales, de Bouchette à Aumond, en passant par Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, Déléage et Maniwaki.

Des cinq municipalités de la Route de l'eau vive, seule Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau est reconnue comme étant dévitalisée. Or, d'autres telles Bouchette et Aumond, bien qu'attrayantes, ne disposent pas de tous les services de proximité normalement requis, comme des stations de services ou des facilités d'hébergement et de restauration.

Pour l'ensemble des municipalités qui veulent réagir au déclin de l'industrie forestière en développant des activités et des attraits récréotouristiques, il est important de réaliser que les salaires et bénéfices marginaux payés en tourisme ne ressemblent en rien à ceux de l'industrie forestière ou même dans les PME manufacturières.

Aussi, est-il important pour l'économie locale de développer des activités 12 mois sur 12 pour assurer une rentabilité aux infrastructures d'hébergement et de restauration.

## **7.1.5- Le secteur nord**

Le secteur nord de la Vallée-de-la-Gatineau comprend essentiellement trois municipalités bien qu'une quatrième y est aussi associée. Elle comprend donc principalement les municipalités de Grand-Remous, Bois-Franc et de Montcerf-

# La Vallée-de-la-Gatineau en action!

Lytton, la municipalité d'Aumond y étant associée en raison de la route 107 qui constitue une importante alternative à la route 105, pour relier la route 117 au reste de la MRC et de l'Outaouais.

Cette grande région est caractérisée par son potentiel récréotouristique autour du Réservoir Baskatong, de ses affluents et de ses installations hydroélectriques dont les Barrages Lacroix et Mercier. Cette région est déjà fréquentée par des milliers de touristes et villégiateurs qui fréquentent le Baskatong ou encore la Réserve faunique de La Vérendrye et les Zones d'exploitation contrôlée (ZEC) situées dans les TNO.

L'intersection des routes 117 et 105 en plein cœur du village de Grand-Remous fait de cette région un carrefour stratégique non seulement pour la Vallée-de-la-Gatineau, mais pour tout l'Outaouais, en matière de transport routier et de logistique des transports. Ce carrefour est le plus important du genre entre l'Abitibi et Montréal, pour desservir la grande région d'Ottawa-Gatineau et une partie du nord-est des États-Unis, plus particulièrement l'État de New York et une partie du mid Ouest américain.

Enfin, ce secteur de la Vallée n'échappe pas à l'industrie forestière et a même souffert de la fermeture de l'usine de sciage de la compagnie Domtar. La fermeture de cette dernière a valu à Grand-Remous d'être reconnue comme municipalité mono-industrielle pouvant bénéficier d'une subvention du MAMROT pour un plan de diversification économique.

Il lui reste l'importante usine de panneaux construite par Louisiana Pacific à Bois-Franc, une usine stratégique notamment pour les boisés privés et la mise en valeur de certaines espèces de bois à croissance rapide.

## 7.1.6- Les TNO et TPI

L'accessibilité aux territoires non organisés et aux terres publiques intermunicipales de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau est essentiellement liée à l'aménagement de routes forestières de bonne qualité et à leur entretien sur une base régulière.

Cette accessibilité a été associée d'abord et avant tout à la récolte de fibre par les compagnies forestière, dans le cadre d'ententes prévoyant des redevances sur les coupes de bois. On parlait alors de droits de coupes et de CAAF (contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestiers). Les territoires s'ouvraient alors au gré des coupes de bois et il était rarement question d'une gestion intégrée de la forêt, c'est-à-dire une gestion qui tient compte d'activités fauniques, récréotouristiques et de villégiature d'un territoire donné.

# La Vallée-de-la-Gatineau en action!

Les régions dites ressources tiennent à avoir leur mot à dire dans la gestion des forêts publiques sur leur territoire, autant sur les territoires non organisés que sur les terres publiques intermunicipales, c'est-à-dire des terres publiques (*terres de la couronne*) à l'intérieur de territoires municipalisés.

D'une part, les autorités locales et régionales tiennent à ce que la ressource soit transformée le plus possible en région et que les territoires rendus accessibles pour les opérations de coupes soient exploités de façon intégrée au bénéfice des régions et des municipalités locales.

Le gouvernement du Québec est à introduire un nouveau régime forestier qui tiendra compte des forêts dites de proximité et gèrera les coupes de bois en fonction d'une gestion intégrée de la forêt.

Au niveau de chacune des régions du Québec, le gouvernement a confié aux Conférences régionales des élus (CRÉ) le soin d'élaborer un plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire public (PRDIRT). Pour l'Outaouais, la CREO a délégué cette responsabilité à la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais (CRRNTO). Le président de cette commission est le préfet élu du comté de Gatineau, monsieur Pierre Rondeau.

Chaque MRC de l'Outaouais est directement interpellée dans l'élaboration du PRDIRT, tout particulièrement celle de la Vallée-de-la-Gatineau dont les terres publiques représentent 85 % de son territoire, soit 12 055,11 kilomètres carrés. L'Outaouais au complet en compte 26 004 kilomètres carrés de terres publiques.

Dans une étude réalisée pour le compte de la CREO pour l'élaboration du Plan stratégique des secteurs faunique, récréotouristique et de villégiature du territoire public de l'Outaouais, par la firme GENIVAR, il est noté :

*« L'accès au territoire public de l'Outaouais est assuré par un réseau de chemins forestiers comprenant plus de 35 000 km de routes, environ 500 ponts et 1 000 ponceaux. Bien que peu de secteurs demeurent inaccessibles, l'état du réseau constitue un facteur limitatif à la circulation sur le territoire public. En effet, l'entretien du réseau est déficient depuis le déclin de l'industrie forestière. Des investissements majeurs sont à prévoir pour maintenir l'accessibilité aux terres publiques de l'Outaouais. »*

Pour la seule MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, les travaux de mise à niveau du réseau routier principal en terres publiques requièrent des investissements de l'ordre de 1,4 million de dollars pour la seule année 2009.

## La Vallée-de-la-Gatineau en action!

Parmi les principales routes forestières en TNO sur le territoire de la MRC Vallée-de-la-Gatineau notons le Chemin Lépine, vers le nord-est à partir de la route 117, jusqu'à Clova, donnant accès à de nombreuses pourvoiries (Shannon Lodge, Wapus, O'Sullivan, Richer, etc.) à d'importantes ZECS dont la Petawaga (Antoine-Labelle), Capitachouane, Festubert, la section nord du réservoir Baskatong et une multitude de chalets de villégiature. Il y a aussi le Chemin Pomponne, vers l'ouest à partir de la route 117 qui rejoint la MRC Pontiac, de nombreux camps forestiers et d'importantes pourvoiries dont celle du Lac Joncas. C'est dans ce secteur de la Réserve que se concrétisera un jour la route Maniwaki-Témiscaminge.

# La Vallée-de-la-Gatineau en action!

## 8- Les acquis régionaux

### **8.1- Les acquis naturels :**

- La Rivière Gatineau et ses affluents : La Gens-des-Terres, la Désert, La Joseph, la Pickanok, La Kazabazua, etc.
- Le Réservoir Baskatong
- Son imposant réseau de lacs
- Ses ravages de chevreuils (Trente-et-un-Milles, Lac Sainte-Marie, etc.)
- Sa forêt mixte
- La Réserve faunique de La Vérendrye
- Son réseau de pourvoiries
- Ses terres agricoles de qualité
- Les Montagnes, dont le mont Sainte-Marie, Mont-Cayamant et Mont-Morrisette
- Ses sites géodésiques d'intérêts : Kazabazua et Bouchette
- Son réseau de grottes et cavernes – spéléologie
- La Forêt de l'Aigle
- L'aéroport de la Vallée – Messines
- Son patrimoine architectural – Château Logue, Églises, etc.
- Les Centrales d'Hydro Québec – Mercier, Paugan
- La SOPFEU
- La Pépinière Planfor

### **8.2- Les attraits, établissements et événements acquis**

- La Pakwaun
- Le Rallye Perce-Neige
- Le Festival de l'Eau-Vive

# La Vallée-de-la-Gatineau en action!

- Le Festival d'été de Maniwaki
- Le Festival Image et Lieux
- Les Festivalss Western de Grand-Remous et de Bois-Franc
- Le Centre d'interprétation du Château-Logue
- La Forêt de l'Aigle
- L'Auberge la Crémaillère
- L'Auberge du Château-Logue
- L'Auberge des Draveurs
- Les clubs de golf (Algonquin, Mont-Sainte-Marie, etc.)
- Les réseaux de sentiers de motoneige et de quad
- Les Ponts couverts (Grand-Remous, Montcerf-Lytton, Gracefield)
- Les arénas de Maniwaki et Low
- La Salle de spectacles régionale (à reconstruire)
- Le Centre multifonctionnel (curling) – à venir
- Le Complexe récréotouristique et de villégiature du Mont-Sainte-Marie
- Les Zecs

## **8.3- Les services acquis**

- L'Hôpital de Maniwaki
- Le CLSC et ses points de services
- Les CSHLD de Maniwaki et de Gracefield
- La Coopérative de santé de Gracefield
- Les écoles primaires et secondaires et CFE
- Les services gouvernementaux fédéraux (Bureaux de poste, etc.)
- Les services gouvernementaux provinciaux ( Palais de Justice, SQ, etc.)
- Les points de services du Cégep et de l'UQO
- Le Centre de transbordement des boues

# La Vallée-de-la-Gatineau en action!

## 9- Le Plan d'action par secteur d'activités

(Tableau document indépendant)

# La Vallée-de-la-Gatineau en action!

## 10- La conclusion

Il ne fait aucun doute que le territoire de la MRC Vallée-de-la-Gatineau est voué à un avenir très prometteur en raison de son potentiel et de son positionnement par rapport à la région de la Capitale nationale du Canada. Mais il y a au moins deux conditions, celle que les leaders politiques et socio-économiques se donnent une VISION commune de développement socio-économique et environnemental et se dotent d'un plan d'action en conséquence et celle d'avoir une réelle volonté politique de changer des choses, des façons de faire, des façons de travailler en collégialité.

Il y a, ici comme dans d'autres régions ressources, des raisons historiques qui permettent de comprendre pourquoi le développement socio-économique a été parfois chancelant malgré la présence de gros joueurs dont Bowater, Lauzon et Louisiana Pacific, pourquoi les jeunes ont eu tendance à quitter la région pour n'y revenir qu'en visiteurs, etc., etc.

Qu'il y ait des coupables, ça ne fait aucun doute. Que certaines grosses entreprises se soient permis de surexploiter la ressource sans considération pour les générations futures ou encore que les gouvernements supérieurs ne se soient pas occupés de la région comme il se doit, ça aussi c'est probablement vrai. Mais à partir de maintenant, avec une bonne lecture de ce qui se passe chez nous, un diagnostic honnête, mais peu reluisant dans certains secteurs, qu'est-ce que l'on fait?

Le statu quo n'est pas une alternative.

Au fil des ans, de très nombreuses études ont permis de documenter les forces, faiblesses, opportunités et menaces de la région. Cette dernière a fait face à ses crises habituelles, certaines sectorielles et conjoncturelles en foresteries, d'autres d'envergure nationale, voire même internationale, comme celle qui vient de handicaper sérieusement les marchés mondiaux de la finance. La région n'a pas échappé à la révolution technologique et à la mondialisation des marchés. Le temps est révolu où les coupes de bois dans le nord de la Vallée-de-la-Gatineau ne servaient qu'à alimenter les usines de papier et de pâte situées plus au sud, le long de l'Outaouais, celles de CIP et de E.B.Eddy ou encore McLaren, à Masson.

# La Vallée-de-la-Gatineau en action!

Le panneau de LP-Bois-Franc est distribué à travers le monde et sert autant à des travaux de rénovation à Rome qu'à construire une écurie ou un chalet à Gracefield. Il en est de même du bois d'œuvre de Bowater et du plancher de bois franc de Lauzon.

La présente étude de diversification comme les précédentes dont les trois réalisées depuis deux ans à Maniwaki, Grand-Remous et Denholm, trois municipalités mono-industrielles et celles réalisées par la SADC sur le marché de la villégiature ont toutes démontré que tous les secteurs de la Vallée, du nord au sud, y compris les TNO et les TFI, ont des forces à mettre en valeur et quelques faiblesses à corriger. Il reste donc à s'en convaincre mutuellement et à initier des actions en conséquence. Que ce soit la mise en valeur des monts Cayamant et Morrissette, le renouveau récréotouristique du Lac Sainte-Marie, l'implantation d'un incubateur industriel à Maniwaki, la mise en valeur des barrages Paugan et Mercier, la promotion du pôle de développement du Baskatong ou la mise en place du Village des traditions à Bouchette.

Et que dire des acquis dont la région a besoin pour se façonner un avenir meilleur? Tout ce qui s'est fait dans le passé n'est pas négatif, au contraire. Combien de leaders socio-économiques, politiques et communautaires ont travaillé d'arrache-pied pour implanter des services en région, pour prospecter de nouveaux investisseurs, pour mettre en place de meilleurs contrôles de l'environnement? Ces acquis, en santé, en éducation ou en services publics, on doit les reconnaître et démontrer qu'on y tient : un hôpital bien équipé, des cours postsecondaires accessibles, des services de soins à domicile appropriés, des services de garde bien encadrés, un aéroport à la fine pointe, un Palais de justice sur mesure, des routes forestières carrossables, une bonne disponibilité de spectacles professionnels, etc.

Le présent mandat vise à concevoir un plan d'action sur mesure pour le territoire de la MRCVG, dans le but d'améliorer la qualité de vie des gens qui y vivent déjà et d'accroître le nombre d'emplois de qualité, grâce à une plus grande diversification des activités économiques : accroître la richesse collective sans pour autant compromettre les ressources dont auront besoin des générations futures.

Ainsi, le plan d'action en annexe au présent document est réalisable, mais exige une concertation sans précédent de la part des leaders socio-économiques, communautaires et politiques, et ce, dans le respect intégral des juridictions, exigences et aspirations de chacun. Certaines actions seront plus délicates que d'autres, certaines se réaliseront plus rapidement que d'autres, certaines municipalités donneront l'impression d'en retirer plus que d'autres, mais toutes les municipalités ne sont pas égales entre elles, et ce, bien qu'elles forment un tout sous l'égide de la MRC.

Les acteurs socio-économiques de la Vallée-de-la-Gatineau auraient avantage à s'inspirer des clés de succès au développement économique développé par Jack Schultz, dans son ouvrage intitulé **BOOM TOWN USA, The 7 ½ Keys to**

# La Vallée-de-la-Gatineau en action!

***Big Success in Small Towns***, publié par la National Association of Industrial and Office Properties, en 2004 – [www.naiop.org](http://www.naiop.org) .

Schultz met d'abord et avant tout l'accent sur la confiance en soi, la confiance en ses moyens, une attitude positive face à l'avenir. À cette confiance en leurs moyens, les leaders socio-économiques doivent ajouter une solide volonté d'agir, de changer leur façon de faire, de travailler ensemble en fonction d'une vision commune de la collectivité.

Dans son ouvrage, Schultz consacre un chapitre à chacune de ses « clés de succès », mais ici, une simple énumération commentée suffira. Voici donc ses 7 clés de succès pour assurer le développement harmonieux du monde rural en Amérique :

- A. **Avoir une attitude positive face à la réussite** – « *Adopt a Can-Do attitude* » La révolution tranquille des années 60 au Québec n'aurait pas été possible si les leaders politiques, économiques, sociaux et culturels de l'époque n'avaient pas adopté une attitude positive face à leurs chances de réussir. Ces leaders dont Jean Lesage, René Lévesque, Paul Gérin-Lajoie, à Québec, Jean Drapeau à Montréal, secondés par les Pelletier, Marchand et Trudeau, ont cru au slogan « Maître chez-nous! » et ont passé à l'action. Est-ce que le plan d'action était parfait? – Non. Est-ce qu'il y a eu des erreurs? – Oui – Mais il y a eu plus de succès!
- B. **Avoir une VISION commune** – « *Share Your Vision* » On ne doit pas uniquement se fier au hasard. On doit se donner une VISION et un plan d'action pour l'atteindre. Qu'il y ait des idées divergentes parmi les leaders, c'est tout à fait normal, mais dans le respect et le compromis, on doit en arriver à des consensus qui malheureusement ne plaisent pas à tout-le-monde.
- C. **Miser sur vos propres ressources** – « *Leverage Your Resources* » La Vallée-de-la-Gatineau est déjà reconnue pour la beauté de son paysage, sa rivière, ses lacs, ses forêts, etc. Il faut d'abord miser sur les ressources en place avant de vouloir copier une autre région. On doit travailler avec les entreprises déjà existantes avant d'espérer en attirer d'autres. On doit garder le contact avec les gens qui quittent la région pour en faire des ambassadeurs.
- D. **Savoir reconnaître ses leaders** – « *Raise Up Strong Leaders* » Il y a des leaders dans tous les secteurs d'activités, des leaders politiques, des leaders économiques, des leaders sociaux, des leaders sportifs et culturels. – « Leaders come in all shapes and sizes and from all walks of life » selon Schultz. Il faut que ces leaders acceptent de travailler ensemble et s'engagent à écouter à la fois les doléances et les aspirations de la population.
- E. **Promouvoir une approche entrepreneuriale** – « *Encourage an Entrepreneurial Spirit* » il faut accepter de quitter sa zone de confort pour entendre et comprendre des idées nouvelles, des concepts innovateurs, sans pour autant perdre tout sens critique.

# La Vallée-de-la-Gatineau en action!

- F. **Conserver le plein contrôle de son développement** – « *Maintain Local Control* » Une fois qu'on s'est donné une VISION de notre développement, on se donne des outils de contrôle appropriés. Aussi, on encourage le secteur privé, les gens d'affaires de la place à conserver le contrôle de leurs actifs, pour éviter que des gens de l'extérieur qui n'ont aucun sens d'appartenance ne deviennent les seuls propriétaires des propriétés et immeubles stratégiques.
- G. **Bâtir un « Branding » distinctif** – « *Build Your Brand* » Un bon "Branding" c'est beaucoup plus qu'un slogan. C'est ce qui nous distingue de la compétition. Pour la Vallée-de-la-Gatineau, c'est le mont Sainte-Marie, la Forêt de l'Aigle, le Plateau de Kazabazua, la Forêt Lajoie, le Pont de Pierre, le Moulin des Pères, L'Eau-Vive de la Gatineau, la culture algonquine, etc. Un « Brand », c'est une promesse à l'endroit du consommateur. Le « Branding » de la région va de pair avec une solide gamme de services de proximité et un service d'accueil impeccable.
- Avoir un peu de gêne, mais pas trop!** - « *Embrace the Teeter-Totter Factor* » S'il le faut, on change de cap. Il arrive qu'un malheur, une récession, un sinistre, une fermeture d'usine deviennent des opportunités de changement pourvu que les populations concernées ne se contentent que de s'apitoyer sur leur sort. Par exemple, à Maniwaki, l'incendie qui a détruit la Salle Gilles-Carle est l'occasion rêvée de se doter d'un meilleur équipement pour éventuellement attirer dans la Vallée des spectacles de plus grande envergure.

Il est toujours possible de s'inspirer des meilleures pratiques développées ailleurs dans le monde, mais quelle que soit l'ampleur d'un Success Story ailleurs dans le monde, ou même dans la ville d'à côté, on ne doit pas tenter de l'importer sans lui donner une « touche » locale.

## Les annexes

***Données démographiques – recensement 2006***

***La Plan d'action par secteur d'activités***